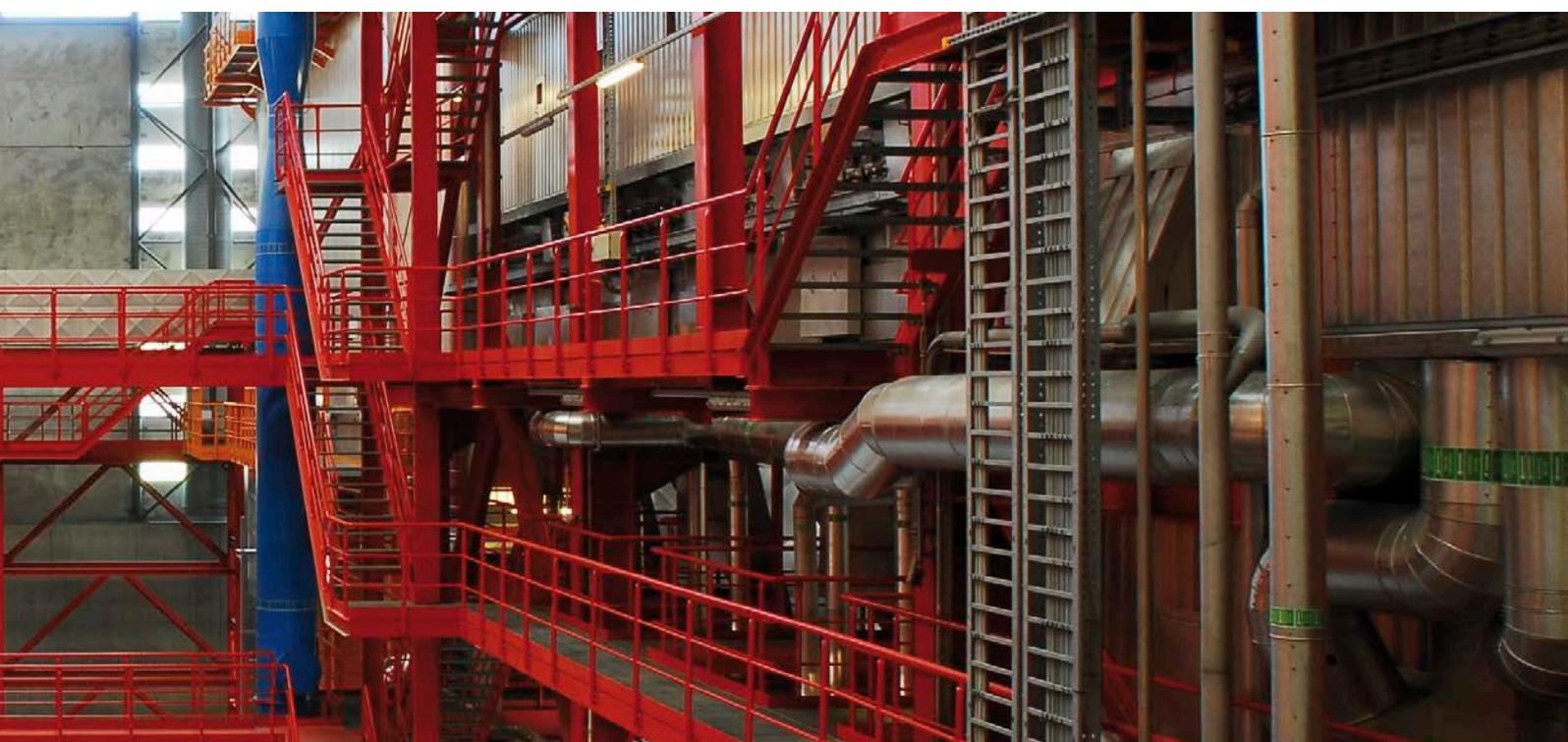
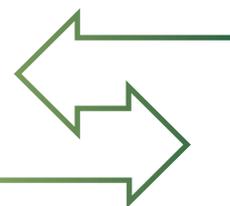




USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



RAPPORT DE GESTION 2015





SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	4 - 5
SOCIÉTÉ	6
ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ	7
STRUCTURE	8
MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE	9
EXPLOITATION	10 - 15
SCHÉMA USINE	16 - 17
INTERVIEW D'UN GUIDE	18 - 19
EXPLOITATION (suite)	20 - 21
ENVIRONNEMENT	22
ADMINISTRATION	23 - 26
COMMUNICATION	27 - 31
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	32
RAPPORT DE RÉVISION	34 - 35
BILAN	36 - 37
COMPTE DE PROFITS ET PERTES	38
DÉTAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES	39 - 40
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS	41 - 44
PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BÉNÉFICE AU BILAN	45
HISTORIQUE	46 - 49

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'ENJEU DES PLASTIQUES EN SUISSE ET DANS LE MONDE

Suite à l'introduction de la taxe au sac dans une très grande majorité des communes Vaudoises, de nombreux citoyens ont été surpris de ne pas trouver de filières de valorisation pour les matières plastiques dans les déchèteries communales. Pourtant, en Suisse et dans le Canton de Vaud en particulier, les filières existent pour les bouteilles en PET qui doivent être retournées dans les commerces et pour les sagex qui peuvent être ramenés soit dans les déchèteries ou auprès des fournisseurs de matériaux. Les plastiques souillés, les plastiques en emballages composés et les plastiques divers sont considérés comme des ordures ménagères et doivent être mis dans des sacs poubelles qui seront eux valorisés en énergie par les usines de valorisation thermiques de déchets. Une usine expérimentale de tri de plastiques dans le canton permettra peut-être à court terme de séparer les emballages à corps creux pour en refaire de la matière première. Si ce procédé atteint le rendement que

les initiateurs attendent, nous pourrions imaginer à moyen terme la mise en place dans les déchèteries des conteneurs permettant de trier les emballages à corps creux.

Mais qu'en est-il de la réalité économique ? Pour les citoyens qui doivent utiliser les sacs taxés, ils sont encore trop nombreux à penser que tout ce qu'ils peuvent éviter de déposer dans un sac taxé est une économie pour eux, ce qui est tout à fait faux, car chaque déchet coûte. Lors de l'achat d'une bouteille en PET quelques centimes sont inclus dans le prix de vente pour couvrir les frais de ramassage et de transport. Le sagex est repris en déchèterie dans des sacs taxés dont la taxe est payée par la commune, ces frais sont bien évidemment payés par le citoyen. D'une manière générale, les prestations de la déchèterie ne sont pas gratuites, le traitement des déchets communaux est une charge pour une commune.



© Race for Water 2015 / Peter Charaf

Le message que TRIDEL transmet à ses utilisateurs ainsi qu'à ses visiteurs est de privilégier pour toutes les matières les filières existantes de valorisation en matière de déchets. Le verre permet de fabriquer du verre, idem pour le métal, également pour le PET ainsi que le sagex, notamment. Un soin particulier doit être apporté aux déchets spéciaux: piles, solvants, peintures, etc. qui doivent absolument être traités selon les directives et surtout pas mélangés avec les ordures ménagères. Pour les autres déchets ménagers, TRIDEL vous conseille de respecter les directives de votre commune ou de votre périmètre de gestion de déchets, tout en précisant qu'en Suisse les usines de valorisation thermique de déchets sont très performantes, que les normes environnementales imposées sont respectées et que l'énergie produite à TRIDEL permet par exemple de chauffer ainsi que d'éclairer plus de 20'000 citoyens sans utiliser de combustibles fossiles.

La politique de gestion des déchets mise en place par nos autorités tant fédérales que cantonales et communales est vraiment exemplaire en Suisse et nous pouvons tous en être fiers. Notre rôle est de continuer à développer des solutions innovantes pour améliorer le bilan environnemental du traitement de nos déchets et de tout entreprendre pour préserver nos ressources naturelles. Ce n'est de loin pas le cas dans les autres pays du monde. TRIDEL a donc suivi avec intérêt le projet de la fondation Race For Water. Cette fondation suisse est une organisation dédiée à la préservation de l'eau en général ainsi que des océans. Aujourd'hui, ces étendues indispensables à la vie sont fortement menacées par la pollution plastique et doivent impérativement être protégées. La fondation Race For Water a organisé une odyssée en bateau consistant à réaliser le premier état des lieux global de la pollution des océans par les plastiques à travers le Monde.

Les résultats préliminaires sont alarmants et ont permis de constater qu'entre 70 et 90 % des déchets récoltés sur les plages à travers le monde sont du plastique. Chaque année, 340 millions de tonnes de plastique sont produites et 10 % finit sa vie dans les océans ! 3,5 milliards de personnes dépendent des océans pour se nourrir et plus de 1 million d'animaux - en grande majorité des oiseaux, poissons et mammifères marins - meurent chaque année. Les deux premiers objectifs de la fondation Race For Water, soit explorer et comprendre, touchent à leur fin. Le gros du travail reste à faire, d'une part, identifier les besoins et les solutions en terme de collecte

et de valorisation des déchets et, d'autre part, appuyer la mise en place de réglementations internationales pour lutter contre la pollution marine. Un autre axe de bataille est de sensibiliser l'intérêt public par des programmes d'éducation dans les écoles car ce n'est que par une meilleure connaissance des enjeux environnementaux par notre jeunesse que notre planète, ainsi que ses principales ressources, se porteront mieux.

Les problèmes fondamentaux sur la gestion des déchets sont vraiment très différents pour chaque pays et nous ne pouvons que relever encore une fois l'excellent travail entrepris en Suisse par les différents partenaires politiques et économiques dans ce secteur. Une très grande majorité des citoyens de notre pays a un comportement exemplaire et respectueux de nos valeurs environnementales. Espérons que nos valeurs puissent s'exporter dans le Monde entier pour un avenir meilleur.

Merci en tout cas aux collaborateurs et collaboratrices de TRIDEL ainsi qu'à nos actionnaires pour leur engagement quotidien à la préservation de nos ressources ainsi qu'à la parfaite gestion de nos déchets.

Stefan Nellen,
Président du Conseil d'administration



SOCIÉTÉ

ACTIONNARIAT

Créée le 3 juin 1997 par les trois périmètres de gestion de déchets que sont GEDREL (Lausanne, l'est et le nord de la région lausannoise), VALORSA (l'ouest de la région lausannoise, le Gros-de-Vaud et l'ouest du canton, de Morges à la Vallée de Joux) et STRID (le Nord vaudois), TRIDEL SA est une société anonyme reconnue d'utilité publique, dont le siège est à Lausanne.

Le 21 mars 2013, le périmètre SADEC, représentant la région de La Côte, a rejoint les trois autres actionnaires en entrant à son tour au sein du capital-actions de la société. Ceci permet à l'usine TRIDEL de traiter et valoriser les déchets urbains d'environ 500'000 habitants du canton de Vaud.

Le capital-actions de TRIDEL SA se monte à CHF 11'000'000.–, divisé en 11'000 actions de CHF 1'000.– nominal, réparti comme suit :

GEDREL SA	VALORSA SA	STRID SA	SADEC SA
4'016 actions	3'963 actions	1'540 actions	1'481 actions
36.51 %	36.03 %	14 %	13.46 %

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les statuts de TRIDEL SA prévoient que les membres du Conseil d'administration sont nommés pour une durée correspondant à celle d'une législature communale vaudoise, soit pour 5 ans, et que le renouvellement du Conseil d'administration a lieu lors de la 1^{ère} assemblée générale ordinaire qui est tenue après la fin d'une législature communale. Chaque périmètre actionnaire a droit à deux représentants, élus par l'Assemblée générale, alors qu'un membre du Conseil d'administration est désigné

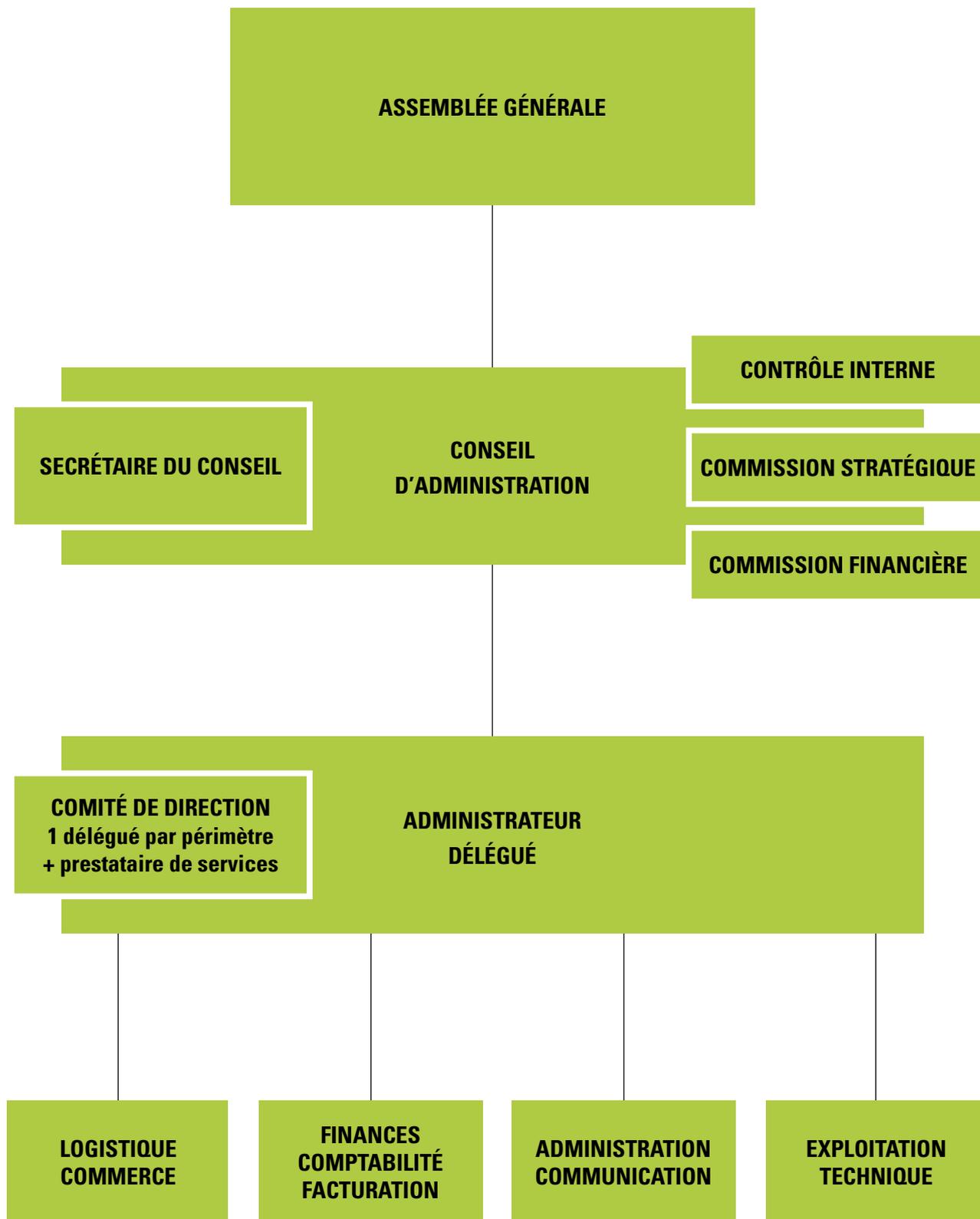
d'office par la Commune de Lausanne. Le renouvellement du Conseil d'administration a eu lieu en 2012 et, lors de l'entrée du périmètre SADEC au sein de la société en 2013, deux nouveaux administrateurs représentant ledit périmètre ont été nommés par l'Assemblée générale extraordinaire.

La composition du Conseil d'administration de TRIDEL SA est donc la suivante :

			Entrée en fonction
PRÉSIDENT	STEFAN NELLEN	GEDREL	2002
VICE-PRÉSIDENT	ROGER NICOLAS	VALORSA	1998
MEMBRES	OLIVIER FRANÇAIS	Ville de Lausanne	2000
	JACQUES-ANDRÉ MAYOR	STRID	2007
	JEAN-PHILIPPE PETITPIERRE	STRID	2007
	JEAN-DANIEL LUTHI	VALORSA	2012
	MICHEL PITTET	GEDREL	2012
	ANTONIO BILARDO	SADEC	2013
	OLIVIER FARGEON	SADEC	2013
SECRÉTAIRE HORS CONSEIL	NICOLAS GILLARD		2006

L'Assemblée générale ordinaire s'est, quant à elle, tenue le 24 juin 2015.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ



STRUCTURE

STRUCTURE ADMINISTRATIVE

La structure administrative de TRIDEL SA gère toutes les tâches liées à l'administration générale et au secrétariat de la société, aux finances et à la comptabilité, y compris la facturation, aux relations commerciales, à la logistique, ainsi qu'à la communication. Elle exerce également un contrôle

sur la bonne exécution des consignes données dans le cadre de l'exploitation de l'usine.

Depuis la mise en service de l'usine en 2006, elle est composée de :

MONSIEUR	STEFAN NELLEN	ADMINISTRATEUR DÉLÉGUÉ
Madame	MARIE GODEL	Secrétaire de Direction
Madame	MURIELLE RUSSI	Secrétaire

Afin de gérer toutes les tâches liées à la comptabilité générale de la société, le mandat confié à la Fiduciaire Intermandat SA à Lausanne a été renouvelé pour l'année 2015.

STRUCTURE D'EXPLOITATION

Pour rappel, TRIDEL SA a confié l'exploitation technique de l'usine à la Ville de Lausanne, par son service d'assainissement. Pour ce faire, un contrat de prestations de services d'une durée indéterminée a été signé entre les deux parties. L'excellente collaboration entre nos deux entités s'est tout naturellement poursuivie durant l'année écoulée.

L'effectif du prestataire de services est désormais de 47 collaborateurs.

Au 31 décembre 2015, la structure dirigeante et administrative du prestataire de services sur le site de TRIDEL se compose comme suit :

MONSIEUR	STÉPHANE ZERMATTEN	CHEF D'USINE
Monsieur	BERNARD ALLENBACH	Sous-chef d'usine, secteur «Exploitation»
Monsieur	LOÏC GAUSSEN	Sous-chef d'usine, secteur «Maintenance»
Monsieur	DAMIEN ZOLLINGER	Assistant
Madame	LAURA SUTER	Secrétaire
Madame	BÉATRICE TISSERAND	Réceptionniste-peseuse

MESSAGE D'UN ACTIONNAIRE

L'usine TRIDEL fête ses dix ans d'exploitation en 2016. C'est l'occasion de faire une rétrospective de ces années durant lesquelles le périmètre Gedrel a étroitement collaboré avec les partenaires de TRIDEL. En effet, dès les études du projet et plus particulièrement dès l'établissement de la convention cantonale du 22 septembre 2001, Gedrel a été un associé actif avec les périmètres de Valorsa et de Strid.

Depuis la mise à feu du four le 11 janvier 2006, les communes de ces périmètres acheminent leurs déchets vers cette nouvelle usine. De plus, afin de ne pas engorger le trafic au centre ville, le Conseil d'administration de TRIDEL SA a, au lendemain de la décision populaire pour la construction de l'usine, accepté de faire évoluer le projet et a pu réaliser le tunnel ferroviaire qui relie le réseau CFF de Sébeillon à la Sallaz. Long de près de quatre kilomètres, il permet d'acheminer les déchets par bennes et d'éviter ainsi le transport par poids lourds de plus de 27'000 tonnes de déchets annuels, ce qui représenterait environ 2'700 camions par an en plus sur les routes lausannoises.

En parallèle, le Centre intercommunal de gestion des déchets de Malley (CID) a été achevé à la fin de l'année 2007 et il a été mis en fonction dès janvier 2008. Celui-ci abrite le centre de compactage de Gedrel qui est destiné au réseau des communes du périmètre. Ainsi, celles-ci transbordent leurs déchets ménagers à Malley, afin qu'ils soient ensuite acheminés par train à TRIDEL.

Durant la construction de l'usine TRIDEL, Gedrel a organisé différentes visites du chantier pour les écoliers des classes de son périmètre. Au terme du chantier, un nouveau concept de visites de l'usine pour les classes a été mis sur pied, afin que les élèves puissent continuer à visiter cette usine et voir la manière dont elle fonctionne.

Gedrel est également très actif dans les activités de sensibilisation et de communication, notamment dans les écoles. A cet effet, une brochure spécifique décrivant toutes les activités disponibles pour les écoliers a été éditée pour la première fois en 2007.

En matière de communication, Gedrel soutient activement le LHC depuis 2008 et le Lausanne-Sports depuis 2009. Dans ce cadre, des visuels communs avec TRIDEL ont été trouvés, afin de renforcer le message sur la gestion des déchets.

Gedrel figure également parmi les membres fondateurs de la coopérative Cosedec qui a été constituée le 5 décembre 2008 et dont la mission est de sensibiliser à la gestion des déchets et de coordonner les différentes activités de ses membres. Dans ce cadre, une communication interpérimètres avec un visuel identique a vu le jour en 2012.

L'année 2012 a été essentiellement marquée par la participation à la mise en œuvre du concept régional de taxation des déchets. En effet, Gedrel s'est fortement impliqué dans ce projet, par le biais de la participation de son président à l'organe de direction et de celle de son secrétaire à l'organe exécutif. Ce concept a été mis en œuvre en collaboration avec Sadec, Valorsa, TRIDEL et le Canton.

Dans le cadre de cette harmonisation, Sadec a rejoint les actionnaires de TRIDEL en rachetant des actions de Gedrel. Le concept régional est entré en vigueur au 1er janvier 2013 dans 132 communes, dont neuf de Gedrel ; trois autres ont suivi en 2014.

La législature actuelle touche à sa fin et après dix ans de vie de TRIDEL, le bilan est plus que positif. L'usine est efficiente, elle est bien entretenue et ses finances sont saines. Il est maintenant temps de penser à l'avenir. Je suis persuadé que les nouveaux membres du Conseil mettront leurs compétences et leur motivation au profit de TRIDEL ainsi que de Gedrel.

L'évolution du marché et les habitudes de consommation ont un impact important sur la gestion des déchets. Ce secteur d'activité en constante mutation amène les collectivités publiques à trouver de nouveaux modes d'action en favorisant des synergies et la collaboration au sein du périmètre et de l'interpérimètres. Dans ce cadre, des premières discussions sur une harmonisation du prix des sacs taxés au sein des périmètres ont débuté. J'espère vivement qu'elles aboutiront, avec à la clé un bénéfice direct pour l'ensemble de la population du Canton.



Gedrel SA
Le président
Olivier Français

EXPLOITATION



Après deux années en recul, la quantité de déchets prise en charge a nettement augmenté en 2015 avec un total de 166'840 tonnes, soit une hausse de 7.4% par rapport à 2014 où 155'410 tonnes de déchets avaient été valorisées. Cette hausse s'explique essentiellement par des apports plus importants en provenance du Nord vaudois (périmètre STRID), par une très bonne collaboration avec d'autres usines suisses et par des apports plus importants de partenaires privés comme COOP par exemple.

La collaboration entre différents services de la Ville de Lausanne et TRIDEL pour la valorisation du bois de forêt s'est poursuivie en 2015. 6'102 tonnes de bois de forêt transformées en énergie en 2015, contre 6'452 en 2014. Cette légère baisse s'explique par le report de 3 semaines, à mi-novembre 2015, du début de la campagne hivernale de prise en charge de bois. Cette collaboration va durer quelques années encore et pourrait même être élargie à d'autres communes propriétaires de domaines forestiers, par la mise en place d'une chaufferie à bois sur le site de TRIDEL. Une étude de faisabilité allant dans ce sens a été acceptée et sera réalisée en 2016.

Les tonnages acheminés par le train à l'usine depuis les différentes gares réparties dans les périmètres de gestion sont de l'ordre de 67'800 tonnes transportées en bennes

(environ 65'000 tonnes en 2014). La part des apports livrés par train est en légère baisse à 42%, contre 44% en 2014. Pour la première fois depuis la mise en exploitation de l'usine, aucun déchet en provenance de l'étranger n'a été traité à l'usine TRIDEL durant l'année. Comme en 2014, des déchets ont été mis en balles en automne lors la révision d'une des lignes d'incinération, en collaboration avec le périmètre VALORSA. A fin 2015, plus de 3'000 balles étaient stockées sur le site de Penthaz, ce qui représente environ 2'500 tonnes de déchets. Ce stock sera utilisé durant le 1^{er} trimestre 2016 pour augmenter la production d'énergie thermique par grands froids.

D'une manière générale, l'exploitation des lignes d'incinération s'est très bien déroulée en 2015, avec seulement trois arrêts de ligne non planifiés, dont un seul pour une fuite de chaudière. Avec cette diminution des perturbations, les heures de fonctionnement ont légèrement augmenté, pour la ligne 1 (7'875 heures en 2015 contre 7'842 en 2014) et pour la ligne 2 (8'055 heures en 2015 contre 7'993 heures en 2014).

Concernant les installations électromécaniques de l'usine, un travail important de maintenance et de contrôle des installations sous pression a été effectué en 2015. La majeure partie des installations sensibles a été contrôlée lors de l'arrêt total de l'usine au début du mois de juin. Mis à part cet arrêt, les installations de production d'énergie ont très

bien fonctionné durant toute l'année. La livraison d'énergie thermique au réseau de chauffage à distance (CAD) a été en service toute l'année sans interruption mis à part l'arrêt total mentionné. Comme l'arrêt d'usine était plus conséquent en raison des contrôles, le nombre d'heures de fonctionnement de la production d'énergie thermique est en légère baisse par rapport à 2014 (8'554 heures en 2015, contre 8'577 en 2014) mais la disponibilité reste très élevée. La quantité d'énergie thermique vendue aux services industriels est en hausse par rapport à 2014, en raison des apports de déchets plus importants que prévus et d'une meilleure utilisation de la chaleur en mi-saison. TRIDEL a vendu 265.2 GWh d'énergie thermique en 2015 (239.1 GWh en 2014). C'est la plus grande quantité d'énergie thermique mise à disposition du CAD depuis la mise en exploitation de l'usine ! En termes d'énergie électrique, la quantité vendue est de 58.4 GWh en 2015, en hausse par rapport à 2014 (52.1 GWh). Au final, le rendement énergétique moyen est en hausse, calculé à 61% en 2015, contre 59% en 2014. C'est la première année que le rendement moyen dépasse les 60%. Les heures de fonctionnement de la turbine sont de 8'473 heures en 2015, contre 8'313 en 2014.



Les différents graphiques ci-après montrent en détail les données d'exploitation pour l'année 2015 en comparaison avec 2014.

PROVENANCE ET COMPOSITION DES DÉCHETS

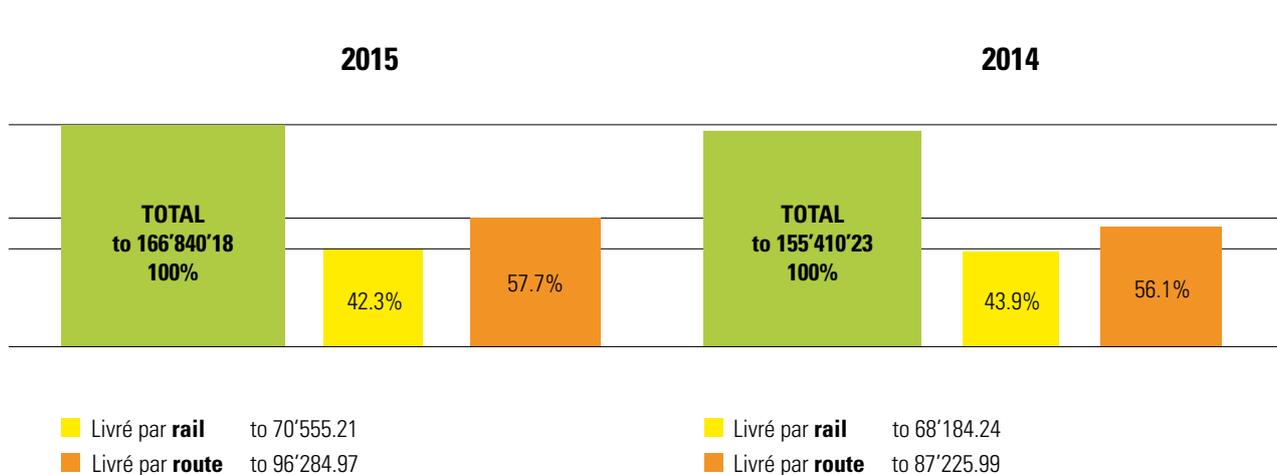
PROVENANCE DES DÉCHETS		2015	%	2014	%
Apports GEDREL	to	57'780.23	34.6	58'948.17	37.9
Apports VALORSA	to	31'223.90	18.7	31'680.66	20.4
Apports SADEC	to	12'662.53	7.6	12'208.64	7.9
Apports STRID	to	13'554.21	8.1	9'843.73	6.3
Apports AVERTD	to	33'434.29	20.0	31'543.29	20.3
Autres apports (y.c. apports interusines)	to	18'185.02	11.0	10'827.42	7.0
Apports étrangers	to	0.00	0.0	358.32	0.2
TOTAL	to	166'840.18	100.0	155'410.23	100.0

AVERTD = Association vaudoise des entreprises de récupération et de transport des déchets

COMPOSITION DES DÉCHETS

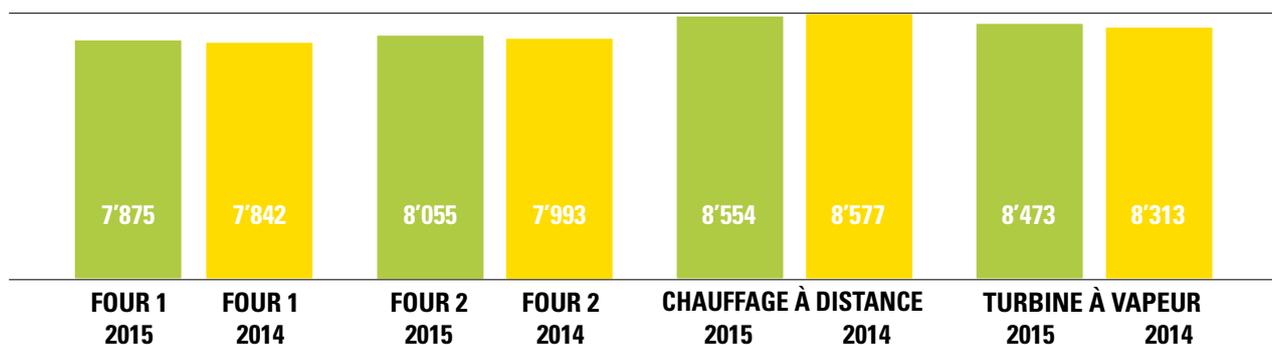
COMPOSITION DES DÉCHETS		2015	%	2014	%
Déchets ménagers et assimilés (OM)	to	90'527.13	54.2	81'886.87	52.7
Déchets industriels banals (DIB)	to	47'276.63	28.3	45'429.34	29.2
Déchets ménagers encombrants (DME)	to	7'917.01	4.7	6'413.95	4.1
Déchets industriels (DI)	to	288.46	0.2	396.12	0.3
Déchets industriels volumineux (DIV)	to	487.66	0.3	476.44	0.3
Déchets confidentiels (CONF)	to	929.67	0.6	839.17	0.5
Déchets d'hôpitaux et infectieux (HOP)	to	1'018.71	0.6	950.09	0.6
Déchets de STEP (STEP)	to	1'590.89	1.0	976.61	0.6
Déchets de bois (BOIS)	to	16'612.08	10.0	17'926.18	11.6
Autres	to	191.94	0.1	115.46	0.1
TOTAL	to	166'840.18	100.0	155'410.23	100.0

MODE DE LIVRAISON RAIL / ROUTE



DONNÉES SUR LES PRODUCTIONS ET CONSOMMATIONS D'ÉNERGIES ET ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

DURÉE DE FONCTIONNEMENT (EN HEURES)



PRODUCTION D'ÉNERGIES ET HEURES DE FONCTIONNEMENT CAD ET TURBINE

MOIS	PRODUCTION THERMIQUE		PRODUCTION ÉLECTRIQUE		HEURES CAD		HEURES TURBINE	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
	MWh	MWh	MWh	MWh	h	h	h	h
Janvier	27'506.80	26'890.90	4'111.07	3'735.67	744	744	744	744
Février	25'160.60	24'297.50	3'568.82	3'281.78	672	672	672	672
Mars	25'661.40	27'262.10	3'115.70	3'697.92	744	744	744	726
Avril	24'759.00	24'051.10	3'894.66	3'554.89	720	711	720	581
Mai	17'741.80	9'873.40	5'435.04	1'945.96	655	570	643	544
Juin	10'559.40	13'433.40	3'949.89	8'055.74	603	720	543	712
Juillet	10'705.80	13'312.40	8'418.76	7'807.77	744	744	744	688
Août	11'107.00	13'786.50	5'915.80	6'068.11	744	744	742	744
Septembre	18'138.00	13'837.00	4'485.52	3'002.09	720	720	713	720
Octobre	29'567.10	21'712.50	5'382.87	3'655.92	744	744	744	723
Novembre	32'541.90	25'699.60	5'425.28	3'676.43	720	720	720	720
Décembre	31'735.30	24'936.40	4'719.90	3'618.26	744	744	744	739
Sous-total	265'184.10	239'092.80	58'423.31	52'100.54	8'554	8'577	8'473	8'313
Vente vapeur technique	2'674.60	2'605.10						
Propre consommation	2'883.49	2'671.85	21'510.45	19'332.90				
TOTAL	270'742.19	244'369.75	79'933.76	71'433.44	8'554	8'557	8'473	8'313

VENTE DE CHALEUR ET D'ÉLECTRICITÉ ET RENDEMENT ÉNERGÉTIQUE MOYEN

		2015	2014
Chauffage à distance (CAD)	MWh th	265'184.10	239'092.80
Électricité sur réseau 50kv	MWh elec	58'423.31	52'100.54
Rendement énergétique moyen de l'usine	%	61.10	59.10

VENTE D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE

		2015	2014
Panneaux solaires	KWh	40'214.700	41'959.900

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 1

		UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
						18.8.15 (1)	19.8.14 (1)	2015	2014
Débit		Nm ³ /h				53'000	52'900		
Poussières		mg/Nm ³	10	10	5	0.7	0.6	-93.0%	-94.0%
HCl	Acide chlorydrique	mg/Nm ³	20	10	5	0.18	1.4	-99.1%	-93.0%
HF	Acide fluoridrique	mg/Nm ³	2	1	0.5	<0.03	0.12	-98.5%	-94.0%
SO ₂	Oxyde de soufre	mg/Nm ³	50	50	20	5.4	2.3	-89.2%	-95.4%
NO ₂	Oxyde d'azote	mg/Nm ³	80	200	50	41	39	-48.8%	-51.3%
NH ₃	Ammoniaque	mg/Nm ³	5	--	5	0.073	1.1	-98.5%	-78.0%
Hg	Mercure	mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.0093	0.0086	-81.4%	-91.4%
Cd	Cadmium	mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0009	<0.0005	-99.1%	-99.5%
Pb + Zn	Plomb + Zinc	mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.037	0.061	-96.3%	-93.9%
CO	Oxyde de carbone	mg/Nm ³	50	50	25	4	7	-92.0%	-86.0%
Dioxines		ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0068	0.0058	-93.2%	-94.2%

ÉMISSIONS À LA CHEMINÉE - LIGNE 2

	UNITÉS	NORME OPAIR	EXIGENCE UE	VALEURS GARANTIES	VALEURS MESURÉES LE		ABATTEMENT PAR RAPPORT À L'OPAIR	
					19.8.15 (1)	20.8.14 (1)	2015	2014
Débit	Nm ³ /h				52'000	51'000		
Poussières	mg/Nm ³	10	10	5	0.6	0.4	-94.0%	-96.0%
HCl	Acide chlorhydrique mg/Nm ³	20	10	5	0.10	0.19	-99.5%	-99.1%
HF	Acide fluorhydrique mg/Nm ³	2	1	0.5	<0.02	0.05	-99.0%	-97.5%
SO ₂	Oxyde de soufre mg/Nm ³	50	50	20	3.9	4.7	-92.2%	-90.6%
NO ₂	Oxyde d'azote mg/Nm ³	80	200	50	46	42	-42.5%	-47.5%
NH ₃	Ammoniaque mg/Nm ³	5	--	5	0.033	0.22	-99.3%	-95.6%
Hg	Mercure mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	0.0097	0.011	-80.6%	-89.0%
Cd	Cadmium mg/Nm ³	0.1	0.05	0.05	<0.0006	<0.0005	-99.4%	-99.5%
Pb + Zn	Plomb + Zinc mg/Nm ³	1	0.5	0.5	0.038	0.056	-96.2%	-94.4%
CO	Oxyde de carbone mg/Nm ³	50	50	25	7	5	-86.0%	-90.0%
Dioxines	ngTE/Nm ³	0.1	0.1	0.1	0.0085	0.0050	-91.5%	-95.0%

Les valeurs se rapportent à des conditions normales, fumées sèches et 11% O₂

LÉGENDES: 1 Nm³ / 1 normal mètre cube = 1 mètre cube rapporté à 0°C et 1013 mbar
1 mg / 1 milligramme = 10⁻³ gramme

1 ng / 1 nanogramme = 10⁻⁹ gramme
TE / Equivalence toxique

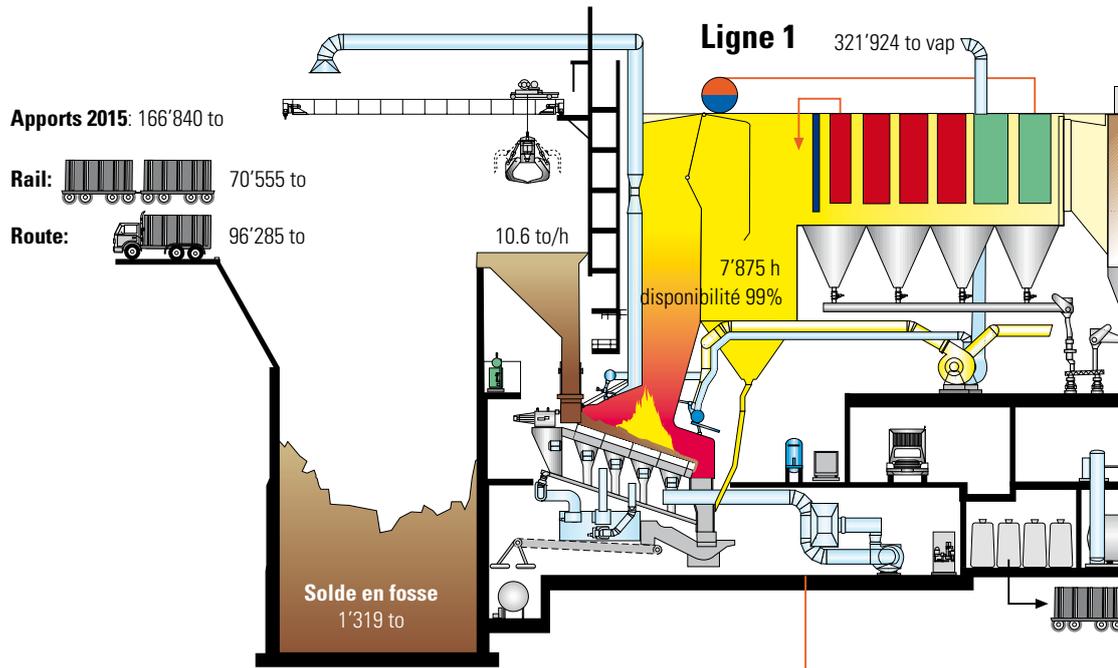
(1) Valeurs mesurées par Airmes AG.

CONSOMMATION D'EAU

		2015	2014
Consommation d'eau potable	m ³	105'749	91'220
Récupération d'eau (pluie et purges)	m ³	18'192	17'896
TOTAL consommation d'eau	m³	123'941	109'116

RÉSIDUS D'INCINÉRATION ET DE TRAITEMENT

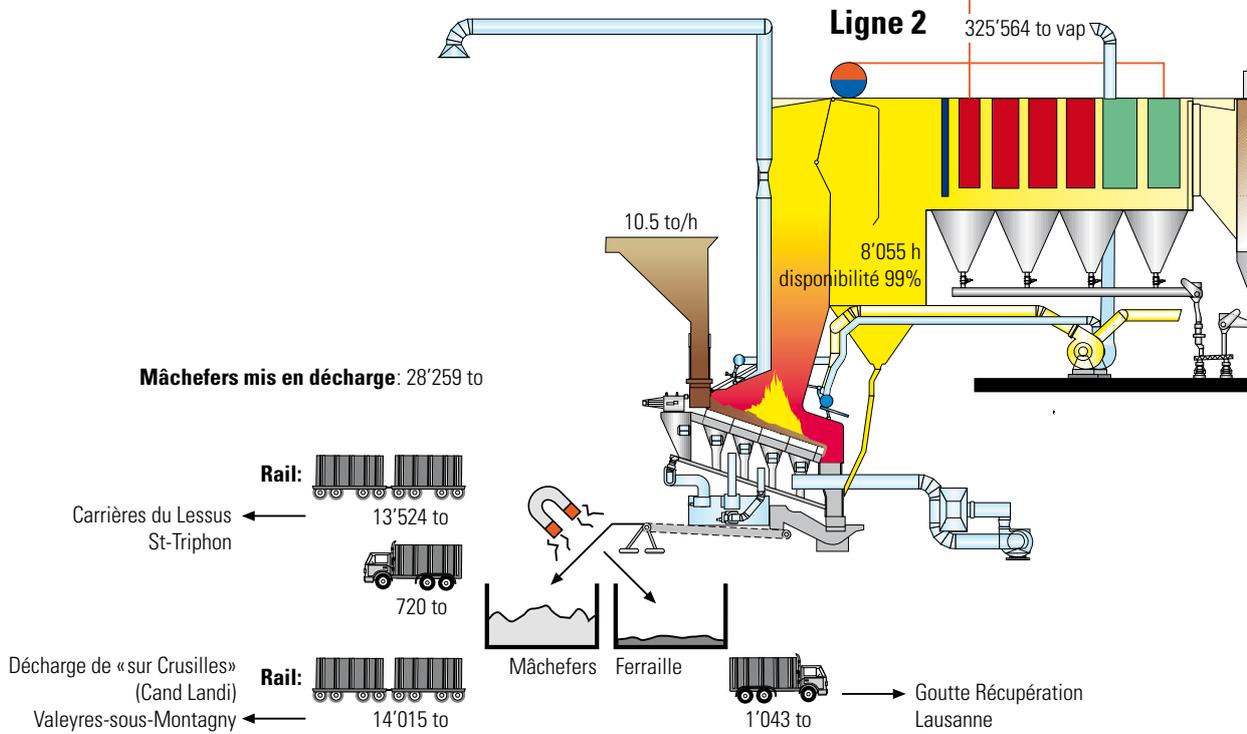
		2015	2014
Mâchefers (y compris cendres lavées)	to	28'259.14	25'952.20
Gâteaux de filtre-pressé	to	707.99	648.64
Ferraille	to	1042.92	960.65
Résidus de sablage (sable + cendres)	to	124.72	98.06
Résines de captation de mercure	to	5.07	-
TOTAL	to	30'139.84	27'659.55

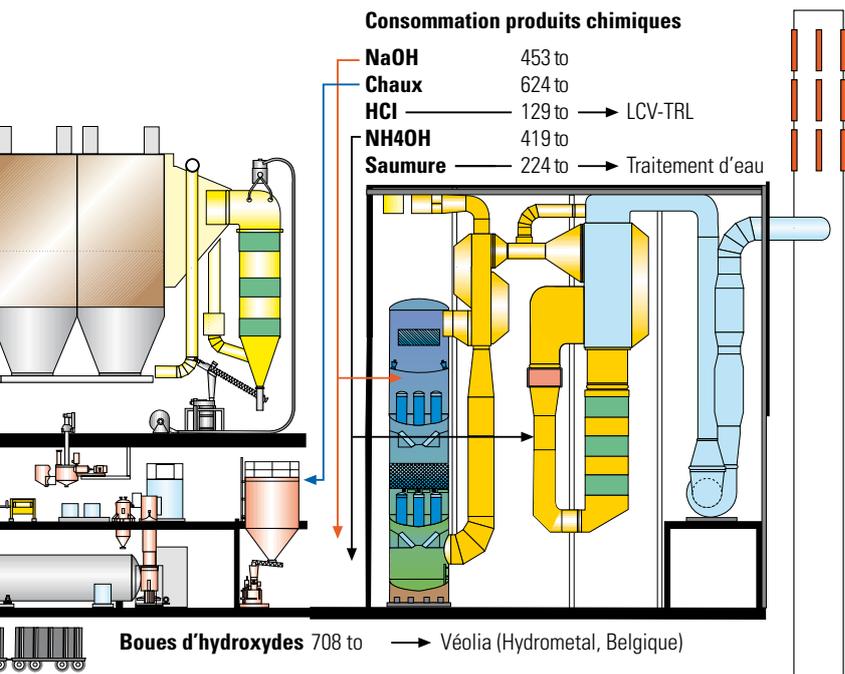


EXPLOITATION TRIDEL 2015

Personnel d'exploitation au 31.12.2015: 47 EPT (équivalent plein temps)

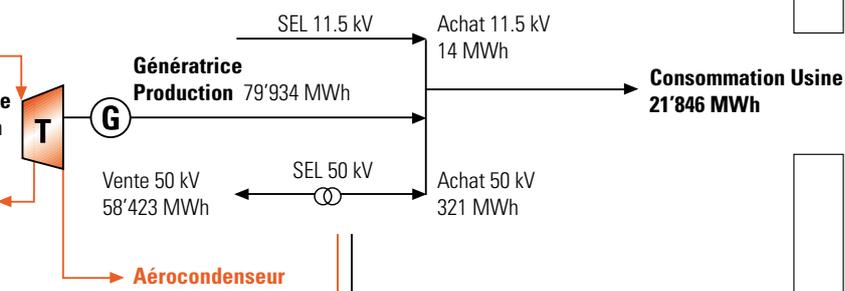
8'554 h - 100%
Chauffage à distance
 265'184 MWh





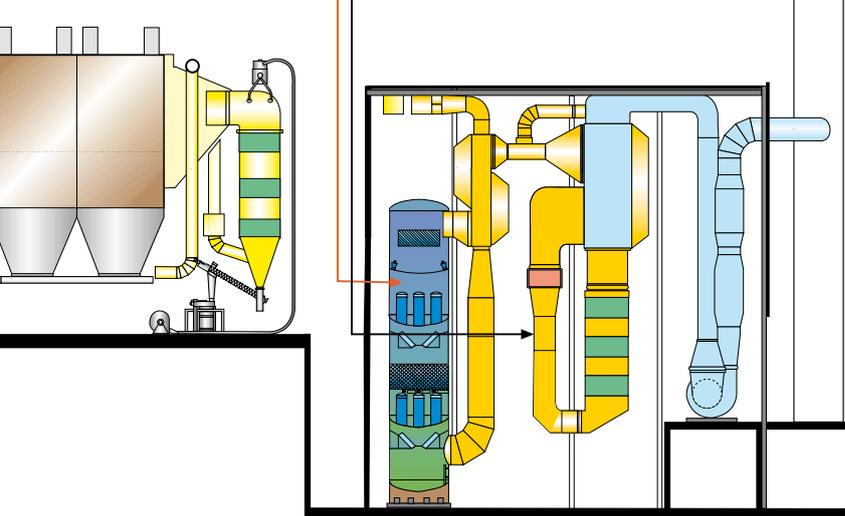
Emissions ligne 1

Poussières	0.7 mg/Nm ³
SO ₂	5.4 mg/Nm ³
NO ₂	41 mg/Nm ³
CO	4.0 mg/Nm ³



Emissions ligne 2

Poussières	0.6 mg/Nm ³
SO ₂	3.9 mg/Nm ³
NO ₂	46.0 mg/Nm ³
CO	7.0 mg/Nm ³



Consommation d'eau	105'749 m ³
Récupération eau (pluie + purges)	18'192 m ³
Total consommation d'eau	123'941 m ³

INTERVIEW D'UN GUIDE EN CHARGE DES VISITES DE L'USINE



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je m'appelle Daniel Ducry, j'ai 62 ans et suis retraité. Je suis marié et père de deux enfants adultes. J'ai également la joie d'être grand-papa d'une petite-fille de 15 mois, dont je m'occupe, avec mon épouse, un jour par semaine.

Depuis quand conduisez-vous des visites de l'usine ?

J'ai commencé en novembre 2010 à conduire des visites pour les classes. Depuis fin 2014, je suis également en charge d'accompagner des groupes d'adultes à la découverte de l'usine.

Que faisiez-vous auparavant ?

J'ai effectué l'Ecole des Polices Municipales Vaudoises en 1975 pour la police de Lausanne. Après quelques années passées à Police secours, j'ai intégré le poste de quartier de La Sallaz jusqu'en 1984. Durant ces années, je pouvais parquer ma voiture à l'emplacement actuel de l'usine TRIDEL, qui était alors une décharge.

J'ai ensuite rejoint la brigade de prévention routière de la Ville de Lausanne où j'avais régulièrement des contacts avec les écoliers lausannois. Je m'occupais des cours

d'éducation routière ainsi que du jardin de circulation à la Vallée de la Jeunesse.

Il n'était donc pas difficile pour vous de vous adapter à cette nouvelle occupation ?

La transition s'est faite très facilement dans la mesure où j'ai effectué une grande partie de ma carrière professionnelle avec des enfants de tous âges, de l'école enfantine à la dernière année d'école obligatoire.

Comment s'est déroulée votre formation à TRIDEL et combien de temps a-t-elle duré ?

J'ai suivi une formation de 5 demi-journées avec Madame Anne-Claire Schlaeppi, coordinatrice des visites écoles au sein de l'usine, comprenant une partie théorique et pratique. Après une 1ère conduite d'une visite en présence de ma formatrice et une évaluation finale quelques semaines plus tard, j'ai été reconnu en qualité de guide-animateur. J'ai appris beaucoup de choses lors de cette formation et en apprend encore aujourd'hui. Je suis sensible à tout ce qui touche au monde des déchets. Je dois dire que j'ai été très bien accueilli par le personnel de l'usine et trouve qu'il y règne une bonne ambiance.

Le repérage dans l'usine vous a-t-il posé des problèmes au vu des nombreuses portes et couloirs?

Au début, il faut bien prêter attention à l'endroit où l'on se trouve, prendre ses repères en observant les indications de niveau à l'intérieur de l'usine.

Avec l'habitude, je peux maintenant partir dans d'autres directions et j'arrive à m'orienter sans problèmes.

Vous accueillez donc des groupes d'écoliers et d'adultes. Lesquels sont les plus disciplinés ?

Dans les classes que nous recevons, certaines sont plus indisciplinées que d'autres. Quelquefois, avec les groupes d'adultes, nous devons attendre certaines personnes qui restent un peu en arrière à discuter. Mon précédent travail m'a beaucoup aidé pour gérer des groupes, le côté pédagogique est resté.

Avez-vous l'impression que l'intérêt lors des visites est le même pour les enfants que pour les adultes ?

Les enfants viennent visiter l'usine dans le cadre d'une activité extra-scolaire et sont plus particulièrement intéressés à la gestion et au tri des déchets.

Les adultes veulent plutôt découvrir les installations, connaître le processus de traitement et de valorisation en énergie ainsi que l'évacuation des résidus d'incinération. Ils sont également intéressés au coût de la construction de l'usine.

Depuis la mise en place de la taxe au sac, les participants sont-ils plus sensibles au recyclage des déchets ?

Oui, ils ont mieux compris l'importance du tri des déchets.

Qu'est-ce qui vous motive dans votre activité ?

En tant que retraité, j'apprécie de pouvoir rester actif et en contact avec des personnes de tous horizons. Cela me permet également de garder un esprit jeune.

Les visiteurs vous posent-ils des questions saugrenues ?

On m'a demandé quelques fois s'il nous était déjà arrivé de trouver un cadavre humain dans la fosse et que ferait-on dans ce cas-là.

Les visiteurs veulent aussi savoir si quelqu'un est déjà tombé dans la fosse.

Avez-vous une anecdote à nous raconter qui se serait produite lors d'une visite ?

Lors d'une explication du fonctionnement de l'usine, je me trouvais vers le grutier et expliquais aux enfants que presque tout était en double, permettant en cas d'arrêt d'une des deux lignes, de fonctionner 24h/24h. A ce moment-là, le grutier a précisé que son salaire n'est pas versé à double !

Un responsable de l'exploitation avait demandé une fois à des élèves, lors d'une visite, d'interpréter une chanson de Noël, ce qu'ils ont fait avec grand plaisir.

Comment voyez-vous l'avenir ?

J'ai toujours beaucoup de plaisir à faire découvrir l'usine et, si ma santé le permet, je souhaite poursuivre cette activité. J'ai également de nombreuses autres occupations, notamment dans le cadre de manifestations sportives à Lausanne.

Interview : *Murielle Russi*



LOGISTIQUE DES TRANSPORTS

Le transport par le rail permet de transférer environ 60 % des déchets (basé sur 145'000 tonnes/an) par le réseau CFF depuis les gares de transfert prévues dans le canton de Vaud, jusqu'au cœur de l'usine, réduisant ainsi de manière significative le trafic des poids lourds en ville de Lausanne.

Les gares de transfert et les centres de compactage sont répartis de la manière suivante :

Gares de transfert

- Yverdon, Ste-Croix ou Chavornay pour le périmètre STRID
- Cossonay, Le Sentier, St-Prex, Renens, Chavornay ou Malley pour celui de VALORSA
- Malley pour le périmètre GEDREL
- Gland et St-Prex pour le périmètre SADEC

Centres de compactage

- Penthaz pour VALORSA et Malley pour GEDREL
- Un centre de compactage est actuellement en construction à Gland pour SADEC et devrait être opérationnel à mi-2016.

Durant l'année 2014, des premiers tests de transfert de déchets encombrants par bennes ouvertes de 40 m³ ont été effectués depuis le centre de tri de Malley. Ces tests se sont avérés intéressants d'un point de vue technique et ont été poursuivis en 2015.



Nettoyage et entretien des bennes ACTS

Le nettoyage et l'entretien des bennes ACTS se sont poursuivis en 2015, avec 142 bennes contrôlées et nettoyées durant l'année (181 en 2014). Ce sont presque 40 bennes en moins nettoyées en 2015. Sur ces 142 bennes, 9 ont été annoncées à ACTS comme défectueuses en vue d'une réparation (10 en 2014). On constate que les défauts sont stables et sous contrôle et que les opérations de réparation effectuées par ACTS se déroulent correctement, à satisfaction de TRIDEL.

TONNAGES TRANSPORTÉS PAR TRAIN PAR LES PÉRIMÈTRES

PÉRIMÈTRES	GARE	to	2015	%	to	2014	%
VALORSA							
	Cossonay	to	9'535.32		to	10'049.52	
	St-Prex	to	5'567.13		to	6'009.68	
	Renens	to	7'462.74		to	7'341.76	
	Chavornay	to	1'426.61		to	1'517.25	
	Le Sentier	to	1'196.46		to	1'238.18	
	Malley	to	2'448.40		to	2'954.21	
	Gland	to	9.78			10.10	
TOTAL VALORSA		to	27'646.44	43.9	to	29'120.70	45.1
GEDREL							
	Malley	to	23'440.36		to	25'372.34	
TOTAL GEDREL		to	23'440.36	37.2	to	25'372.34	39.3
STRID							
	Yverdon	to	5'684.52		to	2'886.82	
	Chavornay	to	2'139.85		to	1'876.01	
	Ste-Croix	to	778.50		to	819.02	
	St-Prex	to	2.45		to	0.00	
TOTAL STRID		to	8'605.32	13.7	to	5'581.85	8.7
SADEC							
	St-Prex	to	788.10			846.24	
	Gland	to	4'064.84			3'613.70	
TOTAL SADEC		to	4'852.94	7.7		4'459.94	6.9
TOTAL		to	64'545.06	100		64'534.83	100

Les transports effectués par le rail en 2015 ont permis une économie de l'ordre de 71'800 km de parcours par camion.

ENVIRONNEMENT

PROTECTION DE L'AIR

L'usine TRIDEL est dotée d'un système de mesures en continu des émissions qui permet de contrôler la qualité des rejets dans l'atmosphère pour les deux lignes d'incinération.

Chaque année, un contrôle complet des émissions à la cheminée est réalisé par un organisme indépendant. L'année 2015 n'a pas échappé à cette règle et les résultats des mesures réalisées en août par l'institut Airmes AG sont dans la continuité des années précédentes, avec un abattement moyen de l'ordre de 90 % par rapport aux limites fixées par l'OPair.

Le suivi des immissions au pourtour de l'usine par la méthode dite des feuilles de chêne s'est poursuivi en 2015.

Rappelons que depuis 2008, TRIDEL fait appel à un laboratoire externe pour récolter des feuilles de chêne au pourtour de l'usine et analyser leur teneur en métaux lourds afin de déterminer si l'exploitation de l'usine influence ou non la qualité de l'air et des sols environnants. Les mesures 2015 confirment une tendance globale à la baisse, mais avant de pouvoir tirer des conclusions, il est important de poursuivre ces analyses sur le long terme (10 ans ou plus).

PROTECTION DE L'EAU

TRIDEL possède deux installations permettant le traitement des résidus de l'usine, soit :

- une installation de lavage acide des cendres volantes (LCV) provenant des chaudières et des électrofiltres,
- une installation de traitement des rejets liquides (TRL) provenant des purges en continu du traitement des fumées et du lavage des cendres volantes.

Le traitement des résidus vise à restituer au collecteur d'eaux usées raccordé à la STEP de Vidy des eaux de qualité conforme à l'Ordonnance sur le déversement des eaux usées (Oeaux 1998, état 2006) et à produire des résidus solides aptes à un mélange avec les mâchefers ou à une valorisation.

50 analyses en laboratoire externe ont été effectuées en 2015 sur les eaux rejetées. Un rapport détaillé, mentionnant les différentes valeurs mesurées, a été remis, comme chaque année, à la DGE, Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud, organe chargé de contrôler la qualité des eaux déversées. Après examen de ce rapport, la DGE nous a

confirmé que la gestion des eaux usées sur notre site répond aux exigences de la législation fédérale. Différentes réflexions sont en cours d'analyse pour améliorer constamment nos installations.

PROTECTION CONTRE LE BRUIT

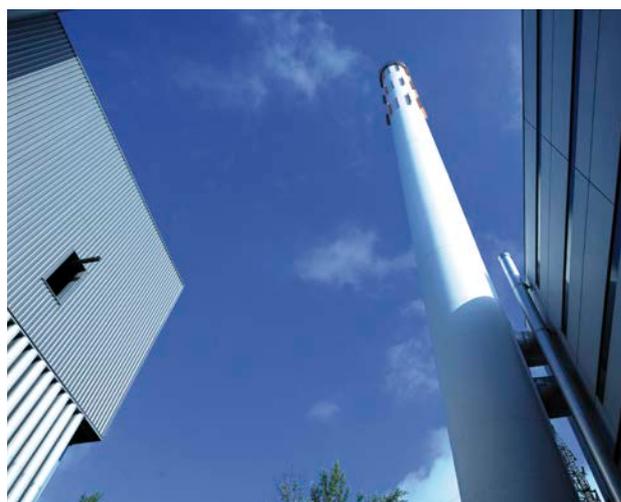
Les nuisances sonores en provenance de l'usine doivent être satisfaisantes, pour les logements environnants, aux valeurs limites fixées par l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB).

Les travaux en vue de réduire l'impact sonore des frappeurs sur les silos à cendres se sont poursuivis en 2015 car toujours pas 100% concluants.

PROTECTION DES MILIEUX NATURELS ET AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

Le suivi de la protection des milieux naturels, et plus particulièrement des biotopes et des aménagements extérieurs, est effectué depuis 2008 par du personnel spécialisé.

Comme en 2014, l'entretien des zones vertes extérieures a été, en partie, effectué à l'aide d'une vingtaine de moutons qui ont passé environ 2 semaines sur une surface agrandie autour de l'usine pour pâturer les espaces verts. Cette expérience est toujours très positive.



ADMINISTRATION

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration a siégé 5 fois durant l'année 2015, soit une fois de plus qu'habituellement. En effet, sur proposition du Président S. Nellen, une séance dite «technique» devrait dorénavant être tenue une fois par année. Le 20 mars notamment pour que le Conseil puisse prendre connaissance des comptes 2014, le 20 mai pour préparer l'assemblée générale ordinaire, le 2 septembre pour traiter les points techniques liés au processus de valorisation des déchets, le 30 septembre pour finaliser le budget 2016 et le 2 décembre pour un premier aperçu financier et opérationnel de l'année 2015.

L'assemblée générale ordinaire de notre société s'est tenue le 24 juin 2015 au siège de la société à Lausanne. Les divers points statutaires ont été traités sans remarques. La proposition d'utilisation du bénéfice au bilan au 31 décembre 2014 a été acceptée à l'unanimité de même que le renouvellement du mandat de notre organe de contrôle soit PRICEWATERHOUSECOOPERS SA à Pully. Le Président remercie les personnes présentes pour leur implication aux bons résultats de TRIDEL SA.

Lors de ces 5 séances de Conseil d'administration, les points suivants ont notamment été débattus ou discutés par les administrateurs:

- Suite au problème rencontré dans le Canton de Neuchâtel avec des sacs à ordures taxés contrefaits, le Conseil décide de demander un avis de droit à Maître Gillard permettant de déterminer les mesures qui pourraient être prises si ce cas devait se présenter avec le sac Vaudois « Trier c'est Valoriser »
- Le dossier sur le trafic combiné non accompagné « TCNA » est toujours en attente de jugement définitif et le Conseil d'administration a accepté de maintenir le soutien aux transporteurs, en tout cas jusqu'à fin 2015. Les mesures juridiques prises envers ACTS sont aussi maintenues.
- La procédure de l'administration fédérale des douanes contre les transporteurs vaudois ayant perçu de la TCNA étant toujours ouverte, le Conseil décide de continuer à soutenir les transporteurs jusqu'à jugement définitif et exécutoire. Par ailleurs, le Conseil décide, sur la base de pièces et de rapports complémentaires reçus de notre prestataire logistique ferroviaire ACTS, de rédiger un complément de mémoire à l'attention de l'administration fédérale des douanes.
- Les mouvements du radier du tunnel ferroviaire empêchent l'utilisation de tubes, propriétés des Services électriques



de la ville de Lausanne, qui avaient été posés dans les banquettes lors de la construction du tunnel. En effet les services électriques de la ville de Lausanne doivent tirer des câbles moyenne tension pour assurer une liaison entre le sud et le nord de la Ville. Il est décidé de demander à notre mandataire spécialisé une étude géologique et technique permettant par la suite au Conseil de décider des mesures d'assainissement à prendre pour assurer la durabilité de l'ouvrage. En parallèle, le Conseil, au vu de l'urgence de la planification du tirage des câbles par les services électriques, a décidé de réaliser des chambres de tirage complémentaires le long du tracé du tunnel.

- Les tarifs pratiqués en Suisse pour les DIB par certaines usines d'incinération ont apporté quelques sueurs froides aux membres du Conseil. Après analyse et réflexions, le Conseil a décidé de ne pas sombrer dans la panique et



surtout qu'il ne fallait pas privilégier une baisse du tarif des DIB sans penser ni revoir le tarif des Ordures Ménagères de nos communes actionnaires. Il a donc été décidé de revoir nos tarifs OM et DIB à la baisse de CHF 10.- avec entrée en vigueur au 1er janvier 2016. Cette décision a bien été accueillie par les membres de l'AVERTD (Association Vaudoise des Entreprises de Ramassage et de Transports des Déchets) et par nos communes actionnaires.

- La commission logistique de TRIDEL a demandé au Conseil d'administration de se positionner sur 3 points majeurs permettant d'avancer leurs études. Le Conseil souhaite qu'au minimum 50 % des tonnages de déchets transitent par le tunnel et qu'à terme l'objectif de 60 % puisse être atteint. Le Conseil insiste pour que le marché du ramassage et du transport des déchets reste de la compétence des communes et il est décidé que la commission logistique sera chargée d'établir le cahier des charges mais que c'est TRIDEL SA qui se chargera des procédures administratives pour lancer l'appel d'offres.
- La production d'énergie hivernale mise en place depuis 2 ans porte ses fruits. Grâce à la mise en balle de déchets effectués par VALORSA sur le site de Penthaz et des 7'000

tonnes de bois de forêts, TRIDEL dispose d'un complément de combustible sur appel fort apprécié par les services industriels de la ville de Lausanne.

- La mise à jour du règlement du Conseil d'administration de même que l'évaluation des risques majeurs de la société ont été adoptés par le Conseil.
- Le Conseil accepte la proposition de revoir la ligne graphique de la société et d'effectuer une actualisation de notre site internet. Pour améliorer le confort lors des visites de l'usine, la proposition de mieux identifier le parcours par des marquages sur les portes a été validée.
- TRIDEL a été approché par les mandataires chargés de planifier les travaux de percement du tunnel du LEB sous l'avenue d'Echallens pour obtenir un accord de principe permettant d'évacuer les matériaux de creuse par train à travers le tunnel de TRIDEL et non pas par la route et évitant de surcharger le centre de Lausanne. Une galerie de liaison entre le tunnel du LEB et le tunnel de TRIDEL devra être réalisée. Le Conseil valide de principe et se réserve le droit de négocier avec le LEB un montant représentant une quote part d'entretien, d'usure et d'amortissement des frais annuels.

- Dans le but de se positionner encore plus comme un centre de valorisation d'énergies, le Conseil décide d'accorder un crédit d'étude pour déterminer la faisabilité de l'intégration d'une chaufferie à bois dans notre usine. Au stade des premières réflexions nous imaginons une puissance installée de 15 à 18 MW.
- Le Conseil a pris la décision d'acquérir 15 bennes devant servir au compactage des déchets sur le site de SADEC à Gland et de tenter l'expérience de taguer de manière artistique ces 15 bennes pour éviter une dégradation par des tagues sauvages. Il faut relever que toutes les autres bennes que nous utilisons sont propriétés de la société ACTS.
- La séance du Conseil d'administration permettant de traiter les points techniques a permis à M. Stéphane Zermatten, chef d'usine, de présenter une synthèse des 19 révisions

faites depuis la mise en service. Il faut relever que dans un premier temps nous avons essentiellement agi sur les défauts de jeunesse. Un historique des travaux a été mis en place dans le cadre du programme de gestion de la maintenance. Les buts à l'avenir sont de conserver la bonne qualité des installations, d'anticiper les problèmes futurs et de maintenir TRIDEL dans les meilleures usines du pays. Des investissements importants sont à prévoir pour les prochaines années et il a été demandé à M. Stefan Nellen, Président et administrateur délégué, d'établir une planification financière à long terme des travaux importants prévus après 2021.

Les points énumérés ci-dessus ne sont bien entendu qu'un reflet du contenu des séances du Conseil d'administration et de nombreux autres sujets ont été discutés et débattus par les membres du Conseil qui ont toujours œuvré au plus près et pour la défense des intérêts de notre société.



SYSTÈME DE CONTRÔLE INTERNE (SCI)

En date des 3 et 4 novembre 2015, notre organe de révision, PRICEWATER HOUSECOOPERS SA (PWC), a procédé à un audit intermédiaire dans le cadre du SCI. Cette année, l'audit a porté sur les procédures liées aux débiteurs et n'a suscité que des remarques mineures de notre réviseur.

MSQE (MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ, DE LA QUALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT)

Au vu de la réorganisation des services au sein de la ville de Lausanne et de son service d'assainissement, l'audit de renouvellement prévu en automne 2015 a été annulé! Le prochain audit aura lieu en 2016.

MSST (MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ AU TRAVAIL)

L'opération de nettoyage, par petites explosions, de la chambre de combustion a été renouvelée en 2015. Cette opération ne permet pas d'annuler complètement le risque de chutes de matériel ou de réfractaires, mais elle permet une réelle amélioration de la sécurité des travailleurs. Des efforts particuliers ont été entrepris pour améliorer les marquages des zones dangereuses par de la signalisation appropriée.



COMMUNICATION

VISITES TOUT PUBLIC & VISITES TECHNIQUES

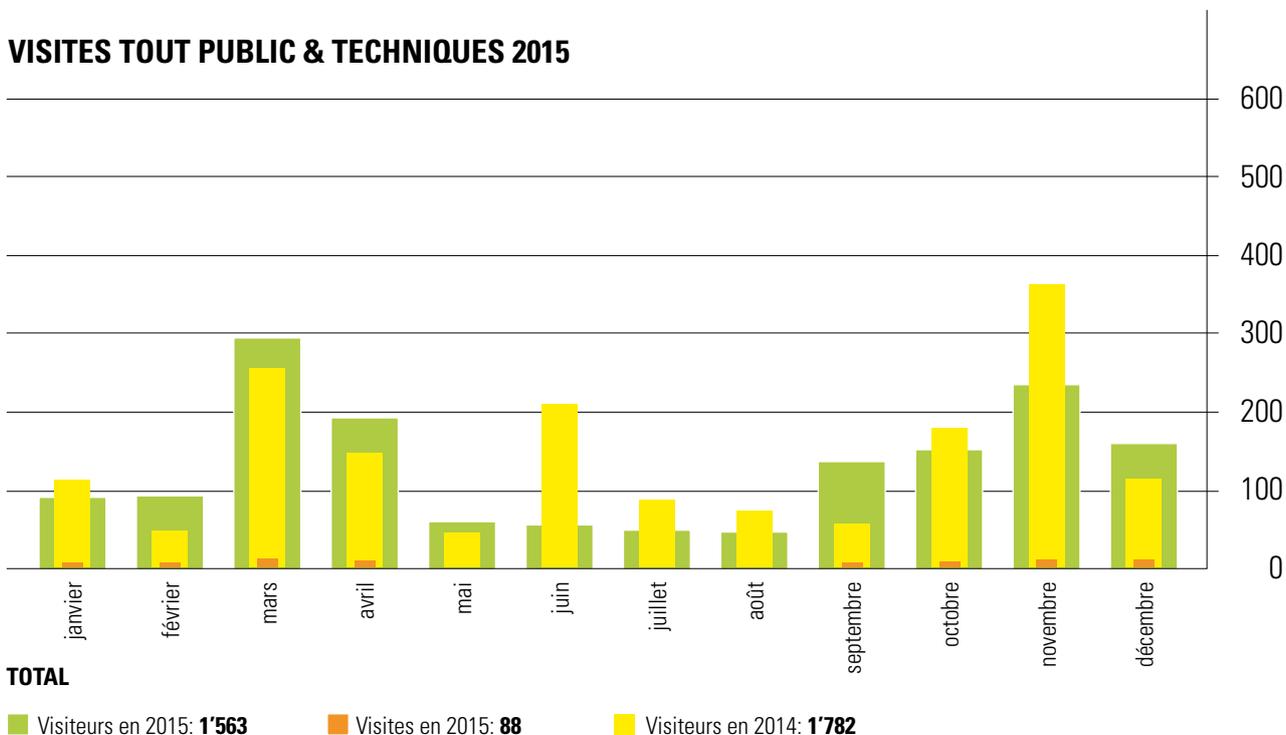
Nos guides, actifs depuis plusieurs années, ont toujours autant de motivation à faire découvrir à nos nombreux visiteurs les entrailles de l'usine TRIDEL. Mesdames Janick Depallens, Britta Freidl et Natacha Huber, ainsi que Messieurs Bernard Bolli, Armand Claus, Daniel Ducry et Guy Richard font toujours partie de ce team.

En 2015, 1510 personnes ont été accueillies par nos guides. Ces 83 groupes étaient composés, entre autres, de représentants des municipalités de nos périmètres actionnaires, paysannes vaudoises et diverses sociétés locales, ainsi que des écoles de langues et centres d'accueil pour adultes.

Au vu de l'attrait constant pour ces visites, et ceci même après 10 années d'exploitation de l'usine, le Conseil d'administration de TRIDEL SA a décidé de poursuivre ce concept. Notre prestataire de services a présenté les installations de l'usine à 53 personnes durant l'année écoulée. Ce genre de visites s'adresse plus particulièrement aux professionnels de la branche intéressés par notre processus de traitement et de valorisation des déchets en énergie.



VISITES TOUT PUBLIC & TECHNIQUES 2015



VISITES ÉCOLES

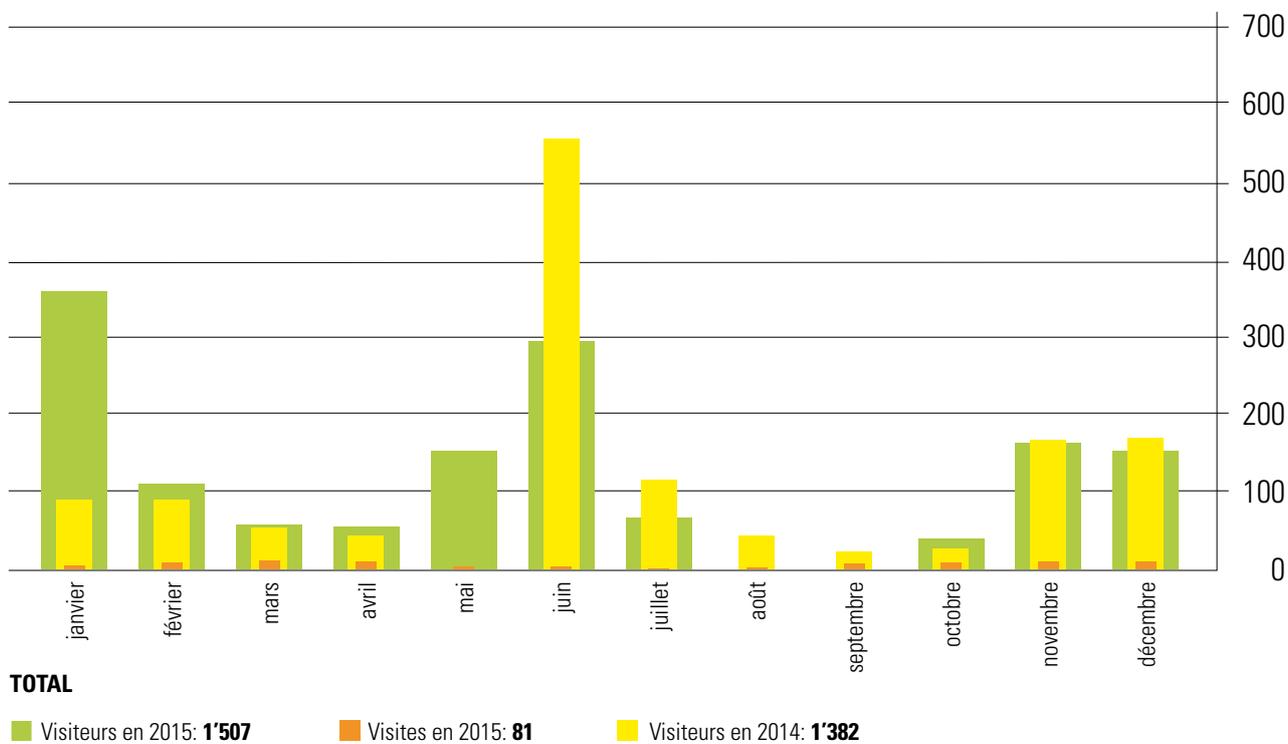
Dans le cadre des visites destinées aux écoles du canton de Vaud, 81 classes, représentant 1507 élèves, ont été accueillies par nos guides, Mesdames Janick Depallens et Ginette Guignet, ainsi que Messieurs Jean-Daniel Dubuis et Daniel Ducry, et ceci toujours sous la coordination de Madame Anne-Claire Schlaeppli.

En se connectant sur notre site internet, les enseignants sollicitent leur intérêt pour des visites. Le plus grand nombre s'inscrivent également par le biais du catalogue de prestations environnementales établi en collaboration avec le service d'assainissement de la Ville de Lausanne.

Le concept de visite, bien rôdé et fort apprécié, satisfait toujours les enseignants qui, pour quelques-uns, en ont fait une activité renouvelée chaque année. D'après les différents retours répertoriés par le biais des formulaires de satisfaction, voilà une excellente raison de poursuivre cette offre et de pérenniser ainsi une visite qui a trouvé son public.



VISITES ÉCOLES 2015



PALÉO FESTIVAL DE NYON

Le dimanche 26 juillet 2015, et malgré une météo maussade, une délégation du Conseil d'administration de TRIDEL SA ainsi que de nombreux invités ont pris part à la soirée organisée dans le cadre du Paléo Festival de Nyon.



EVENTS

Grâce à l'excellente collaboration du prestataire de services, les manifestations qui ont lieu dans l'usine se déroulent à la grande satisfaction de tous les intervenants.

Pour la deuxième fois, une entreprise internationale a pu profiter de l'espace situé dans la gare de l'usine pour y passer une soirée de fin d'année très réussie.

DES BALLEES ROSES CONTRE LE CANCER DU SEIN

Pour la deuxième année consécutive, TRIDEL, en collaboration avec son actionnaire VALORSA SA, a reconduit la mise en balle de déchets. Durant les mois d'hiver, ces balles sont incinérées, permettant ainsi une production d'énergie plus importante.

En octobre 2015, VALORSA SA, a participé à la campagne de sensibilisation au cancer du sein en enveloppant ses balles de déchets dans du plastique rose. Ces balles étaient visibles depuis les déchetteries intercommunales de la région de Gollion, Penthalaz et Penthaz.



RACE FOR WATER ODYSSEY

Dans le cadre du lancement de l'odyssée Race for Water, une conférence de presse s'est tenue à TRIDEL en janvier 2015. Cette expédition de 300 jours à bord d'un trimaran de course a eu pour but de dresser le bilan de la pollution plastique de nos océans. Par son soutien, TRIDEL contribue ainsi à la préservation de l'eau dans le monde.



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA SALLAZ-VENNES

En offrant chaque année le sapin de Noël installé sur la place de La Sallaz, TRIDEL soutient une partie des activités de la Société de développement de La Sallaz-Vennes.

SITE INTERNET

A la consultation du site internet de TRIDEL, tout un chacun trouvera des informations relatives à l'administration et à l'exploitation de l'usine. Les demandes de visites parviennent également par ce biais.





COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2015

La hausse du chiffre d'affaires est due à l'augmentation globale des déchets traités par rapport à 2014. L'exercice 2015 présente un chiffre d'affaires total de CHF 37.5 millions, en hausse de CHF 2 millions (5.6%) par rapport à 2014 qui présentait un chiffre d'affaires de CHF 35.5 millions.

Les charges directes liées au chiffre d'affaires ont augmenté approximativement dans les mêmes proportions.

Dès lors, la marge brute d'exploitation 2015 de CHF 22.6 millions est en hausse de CHF 1.4 million, elle est passée de 59.6% à 60.4% du chiffre d'affaires. Pour rappel, cette dernière était de l'ordre de CHF 19.6 millions en 2013.

Les frais de personnel administratif restent au même niveau que les années précédentes.

Les autres charges d'exploitation restent également stables par rapport à 2014. Pour rappel, en 2014, par rapport à 2013, la forte diminution des autres charges d'exploitation (CHF 1.2 millions) était principalement due à la réfection, en 2013, d'un des fours ainsi qu'à l'acquisition de deux nouveaux camions.

Les amortissements des immobilisations sont en augmentation par rapport à l'exercice 2014 (CHF 690'000). Les quantités incinérées ayant été supérieures, l'amortissement des installations électromécaniques a été adapté (2015 = 167'857 t / 2014 = 155'577 t).

Le résultat d'exploitation avant les frais financiers et résultats exceptionnels (EBIT) est de CHF 1.98 million supérieur à l'exercice 2014 et se termine par une perte de CHF 52'000 contre une perte de CHF 2 millions en 2014. Néanmoins, le résultat de l'année dernière s'explique en partie par le fait que l'attribution aux provisions pour la réfection du tunnel était de CHF 1 million supérieure à celle de 2015.

Les charges financières sont stables par rapport à 2014. Aucun remboursement de dette n'est intervenu durant l'année 2015.

Le cash-flow de l'entreprise durant l'année 2015 s'est élevé à CHF 15.7 millions contre CHF 14.3 millions pour l'exercice 2014, soit une hausse de 10.16%.

Le bénéfice net de l'exercice 2015 atteint CHF 4.3 millions contre CHF 2.3 millions en 2014, alors que le budget 2015 prévoyait un bénéfice de CHF 0.8 million. Bien évidemment, il convient de tenir compte de l'attribution de CHF 1 million aux provisions.

En conclusion, de par les efforts des uns et des autres, ainsi qu'aux bons contacts développés avec les autres usines, TRIDEL a pu bénéficier de livraisons de déchets supplémentaires et ainsi traiter un tonnage global suffisant pour générer un résultat positif.

Malgré une hausse du chiffre d'affaires par rapport aux exercices précédents, les charges n'ont pas augmenté et toutes les dépenses restent réfléchies et justifiées.

L'exercice 2015, en termes de bénéfice, est une bonne année. Ceci est dû à une gestion stricte des dépenses et au peu d'investissements effectués durant l'année.

Lausanne, juin 2016

Au nom du Conseil d'administration

Stefan Nellen, Président

RAPPORT DE RÉVISION



Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Tridel SA
Lausanne

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de Tridel SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.



Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Pierre-Alain Dévaud
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur

Lausanne, le 3 mai 2016

Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BILAN

Au 31 décembre

2015
(en CHF)

2014
(en CHF)

ACTIF

ACTIFS CIRCULANTS

<i>Trésorerie</i>	28'645'441	14'476'315
<i>Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services</i>	10'373'324	9'624'109
envers des tiers	8'285'302	7'616'328
envers des actionnaires	2'088'022	2'007'781
<i>Actifs de régularisation</i>	212'512	247'105

TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS

39'231'277

24'347'529

ACTIFS IMMOBILISES

<i>Immobilisations financières</i>	442'655	306'402
Participation ISDS Oulens SA	10'000	10'000
Prêts avances TCNA	432'655	296'402
<i>Immobilisations corporelles</i>	212'828'000	230'119'000
Usine	98'948'000	103'763'000
Gare usine	13'330'000	13'980'000
Galerie technique	4'986'000	5'230'000
Liaison ferroviaire	44'732'000	46'777'000
Puits de Sébeillon	4'616'000	4'765'000
Installations électromécaniques	46'021'000	55'389'000
Installations photovoltaïques	195'000	215'000

TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES

213'270'655

230'425'402

TOTAL DE L'ACTIF

252'501'932

254'772'931

BILAN

Au 31 décembre

2015
(en CHF)

2014
(en CHF)

PASSIF

CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

envers des tiers

envers des actionnaires

9'909'864

3'144'487

6'765'377

11'145'361

4'380'810

6'764'551

Dettes à court terme portant intérêts

14'000'000

0

Autres dettes à court terme

AFC, TVA c/c

492'180

492'180

438'253

438'253

Passifs de régularisation

1'674'444

1'008'633

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME

26'076'488

12'592'247

CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

Dettes à long terme portant intérêts

60'000'000

74'000'000

Provisions

Provision pour travaux futurs sur l'usine

Provision pour litige TCNA

Provision pour travaux réparation tunnel

Provision pour 10 ans Tridel

12'950'000

8'000'000

1'800'000

3'000'000

150'000

12'000'000

8'000'000

1'800'000

2'000'000

200'000

Subventions et participations de tiers à amortir

Subventions cantonales

Subventions fédérales

Subventions OFT

112'128'064

57'608'000

33'373'064

21'147'000

119'133'798

61'208'000

35'458'798

22'467'000

TOTAL DES CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME

185'078'064

205'133'798

CAPITAUX PROPRES

Capital-actions

Réserve légale issue du bénéfice

Bénéfice reporté

Bénéfice de l'exercice

11'000'000

1'305'000

24'741'886

4'300'494

11'000'000

1'185'000

22'572'065

2'289'821

TOTAL DES CAPITAUX PROPRES

41'347'380

37'046'886

TOTAL DU PASSIF

252'501'931

254'772'931

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre	2015 (en CHF)	2014 (en CHF)
CHIFFRE D'AFFAIRES	37'543'417	35'552'229
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	37'543'417	35'552'229
CHARGES DIRECTES	(14'874'344)	(14'339'102)
Matériels et prestations de tiers	(14'874'344)	(14'339'102)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION	22'669'073	21'213'127
CHARGES D'EXPLOITATION	(4'302'765)	(4'275'693)
Frais de personnel	(447'044)	(445'311)
Autres charges d'exploitation	(3'855'721)	(3'830'382)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBITDA)	18'366'308	16'937'434
DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	(18'418'595)	(18'978'000)
Amortissements	(17'468'595)	(16'778'000)
Dotations aux provisions	(950'000)	(2'200'000)
RESULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)	(52'287)	(2'040'566)
RESULTAT FINANCIER	(2'652'953)	(2'675'347)
Intérêts et frais bancaires	(2'655'756)	(2'678'547)
Différences de change	2'803	3'200
RESULTAT EXCEPTIONNEL ET HORS EXPLOITATION	7'005'734	7'005'734
Produits exceptionnels	7'005'734	7'005'734
RESULTAT DE L'EXERCICE	4'300'494	2'289'821

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2015 (en CHF)	2014 (en CHF)
Chiffre d'affaires des ventes et prestations de services	37'543'417	35'552'229
Taxes de traitement	24'974'677	23'185'349
Ventes de matériaux	20'281	51'646
Ventes d'énergie	9'835'664	9'657'498
Ventes de matériels	236'245	219'605
Participations frais de transport ferroviaire	2'443'948	2'413'127
Autres produits	32'602	25'004
Matériels et prestations de tiers	(14'874'344)	(14'339'102)
Eau, électricité, diesel, produits chimiques	(852'827)	(850'996)
Marchandises et matériels	(1'369'909)	(999'094)
Achat de mobilier et d'installations	(28'631)	(110'876)
Autres prestations de tiers	(5'883'011)	(5'793'283)
Traitement des déchets	(3'108'495)	(3'034'720)
Frais de transports	(3'631'471)	(3'550'134)
Frais de personnel	(447'044)	(445'310)
Salaires	(245'880)	(245'115)
Honoraires membres CA	(143'557)	(140'159)
Charges sociales	(56'824)	(57'657)
Autres charges de personnel	(783)	(2'380)
Autres charges d'exploitation	(3'855'721)	(3'830'383)
Locaux	(605'602)	(477'848)
Entretien, réparations	(2'092'412)	(2'318'250)
Charges de véhicules	(36'340)	(38'828)
Assurances	(480'741)	(529'215)
Frais administratifs et gestion	(244'819)	(218'707)
Frais de publicité et de représentation	(326'828)	(167'563)
Visites	(68'782)	(71'167)
Pertes sur débiteurs	(197)	(8'804)
Amortissements	(17'468'595)	(16'778'000)
Amortissement Usine	(4'815'000)	(4'815'000)
Amortissement Gare usine	(650'000)	(650'000)
Amortissement Galerie technique	(244'000)	(244'000)
Amortissement Liaison ferroviaire	(2'149'825)	(2'146'000)
Amortissement Puits de Sébeillon	(221'770)	(220'000)
Amortissement Installations électromécaniques	(9'368'000)	(8'683'000)
Amortissement Installations photovoltaïques	(20'000)	(20'000)
Dotations aux provisions	(950'000)	(2'200'000)
Provision pour travaux réparation tunnel	(1'000'000)	(2'000'000)
Provision 10 ans Tridel SA	50'000	(200'000)

DETAIL DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

Exercice allant du 1er janvier au 31 décembre

	2015 (en CHF)	2014 (en CHF)
<i>Intérêts et frais bancaires</i>	(2'655'756)	(2'678'547)
Charges financières	(1'972)	(3'038)
Charges de financement	(2'653'866)	(2'676'019)
Produits financiers	82	510
<i>Produits exceptionnels</i>	7'005'734	7'005'734
Produits exceptionnels	0	0
Reprise sur subventions cantonales	3'600'000	3'600'000
Reprise sur subventions fédérales	2'085'734	2'085'734
Reprise sur subventions OFT	1'320'000	1'320'000

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2015
(en CHF)

2014
(en CHF)

1. Informations sur les principes mis en application dans les comptes annuels

Le Conseil d'administration a décidé d'appliquer le nouveau droit comptable à partir de l'exercice qui a commencé le 1er janvier 2015. Pour faciliter la comparaison, les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés conformément aux exigences du nouveau droit comptable. Seuls les comptes annuels approuvés par l'Assemblée générale ont force juridique.

Les présents comptes annuels ont été établis en conformité avec les principes du droit suisse, en particulier les articles sur la comptabilité commerciale et la présentation des comptes (art. 957 à 962 CO).

Les principes suivants ont été utilisés dans les comptes annuels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire basée sur les durées indiquées dans la planification initiale. L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations.

Subventions et participations de tiers à amortir

Les subventions et participations font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de reprise. Celle-ci est de 25 ans dans le but de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Chiffre d'affaires

Les produits de taxes de traitement sont reconnus dans le compte de résultat au moment de l'acceptation par le client de la quantité de déchets livrée auprès de l'usine, sur la base de tarifs négociés à l'avance avec chaque client. Les recettes relatives à la vente d'énergie thermique et électrique aux Services Industriels de la Ville de Lausanne sont comptabilisées lors de la livraison de l'énergie. Les compteurs font l'objet de relevés mensuels.

2. Informations et commentaires concernant certains postes du bilan et du compte de résultat

Les amortissements des immobilisations et les reprises sur subventions ou participations sont détaillés dans les tableaux annexés.

Ratios d'endettement

Montant de l'EBITDA	18'366'308	16'937'434
Montant des charges financières	2'653'036	2'675'857
Montant des dettes financières	74'000'000	74'000'000
Ratio d'endettement brut (Dettes financières / EBITDA)	4.03	4.37
Ratio de couverture du service de la dette (EBITDA / Charges financières)	6.92	6.33

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2015

2.1 Calcul et répartition des amortissements

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2015 avant amort.	Durée amortissement	Amortissements au 31.12.2015
Usine	144'436'589	30 ans	4'815'000
Gare usine	19'496'831	30 ans	650'000
Galerie technique	7'311'243	30 ans	244'000
Liaison ferroviaire	64'475'227	30 ans	2'149'825
Puits de Sébeillon	6'650'927	30 ans	221'771
Inst. électromécaniques*	136'730'021	17.5 ans*	9'368'000
Inst. photovoltaïques	294'260	15 ans	20'000
Total	379'395'099		17'468'595

Immobilisations	Valeur brute au 31.12.2015 avant amort.	Amortissements cumulés au 31.12.2015	Valeur immobilisations au 31.12.2015
Usine	144'436'589	45'488'589	98'948'000
Gare usine	19'496'831	6'166'831	13'330'000
Galerie technique	7'311'243	2'325'243	4'986'000
Liaison ferroviaire	64'475'227	19'743'227	44'732'000
Puits de Sébeillon	6'650'927	2'034'927	4'616'000
Inst. électromécaniques*	136'730'021	90'709'021	46'021'000
Inst. photovoltaïques	294'260	99'260	195'000
Total	379'395'099	166'567'099	212'828'000

Pour l'année 2015, les immobilisations ont été amorties selon les durées indiquées dans la planification initiale.

* L'amortissement des installations électromécaniques est pondéré en fonction des quantités réelles incinérées par rapport au tonnage planifié en moyenne (140'000 tonnes). Ceci permet de prendre en compte une usure plus rapide des installations. En 2015, la quantité incinérée étant de 167'856.64 tonnes, l'amortissement des installations électromécaniques a été majoré de 19.89%.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre 2015

2.2 Calcul et répartition des subventions et des participations aux travaux au 31.12.2015

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Durée de reprise	Échéances	Reprise annuelle à comptabiliser
Subventions cantonales	90'000'000	25 ans	31.12.2031	3'600'000
Subventions fédérales	52'143'355	25 ans	31.12.2031	2'085'734
Subventions OFT	33'000'000	25 ans	31.12.2031	1'320'000
Total Subventions	175'143'355			7'005'734

Subventions et participations	Montant initial (avant reprise)	Reprises cumulées au 31.12.2015	Subventions et participations nettes au 31.12.2015
Subventions cantonales	90'000'000	32'392'000	57'608'000
Subventions fédérales	52'143'355	18'770'291	33'373'064
Subventions OFT	33'000'000	11'853'000	21'147'000
Total Subventions	175'143'355	63'015'291	112'128'064
Participations aux travaux Ville de Lausanne	5'900'038	5'900'038	0
Total Participations	5'900'038	5'900'038	0

Les subventions sont reprises sur 25 ans et non 17.5 ans selon la planification originale afin de tenir compte de la durée moyenne d'amortissement des immobilisations.

Les participations aux travaux de la Ville de Lausanne correspondent à des travaux payés par Tridel SA et pris en charge partiellement par la Ville de Lausanne. Ces travaux ont été amortis sur 5 ans.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Exercice arrêté au 31 décembre

2015
(en CHF)

2014
(en CHF)

3. Nombre de collaborateurs

Fourchette des emplois à plein temps en moyenne annuelle

Jusqu'à 10 emplois à plein temps	X	X
> 10 jusqu'à 50 emplois à plein temps		
> 50 jusqu'à 250 emplois à plein temps		
> 250 emplois à plein temps		

4. Participations directes et indirectes

En date du 30 novembre 2009, Tridel SA a pris une participation de 5% dans la société ISDS Oulens SA pour le montant de CHF 10'000.- correspondant à 10 actions nominatives de CHF 1'000.- nominal chacune.

But : construction, exploitation et gestion d'une installation de mise en dépôt définitif de déchets stabilisés.

Pourcentage du capital	5%	5%
Pourcentage des voix	5%	5%

5. Montant total des actifs engagés en garantie des dettes de la société et des actifs grevés d'une réserve de propriété

La société s'est engagée envers les établissements financiers (créanciers à long terme) sur les points suivants :

- à ne pas utiliser les crédits en tout ou partie pour accorder des prêts ou d'autres formes de financement à d'autres sociétés du groupe ou à des sociétés apparentées;
- à ne pas vendre d'actifs;
- à ne pas solliciter de crédits supplémentaires de la part de tiers pendant toute la durée de la relation de crédit, sans l'accord préalable de ces derniers;
- à ne pas distribuer de dividende pendant toute la durée de la relation de crédit;
- à ne pas réduire le capital-actions;
- à ne pas changer d'actionariat public.

Les quatre cédules hypothécaires d'une valeur globale de CHF 250 millions constituées selon acte du 15 décembre 2006 n'ont pas dû être nanties auprès des établissements financiers et sont donc libres de gage au 31 décembre 2015.

6. Autres informations prescrites par la loi

Il n'existe aucune autre information exigée par la loi.

PROPOSITION RELATIVE A L'EMPLOI DU BENEFICE AU BILAN

Exercice arrêté au 31 décembre	2015 (en CHF)	2014 (en CHF)
Bénéfice au bilan au 1er janvier	24'741'886	22'572'065
Résultat de l'exercice	4'300'494	2'289'821
<u>MONTANT A DISPOSITION</u>	29'042'380	24'861'886
Montant que votre Conseil d'administration propose de répartir comme suit :		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	220'000	120'000
Report à nouveau	28'822'380	24'741'886
<u>MONTANT CONFORME</u>	29'042'380	24'861'886

HISTORIQUE

QUELQUES DATES CLÉS

- 1997 juin** Création de la société TRIDEL SA. Le capital-actions se monte à CHF 300'000.--, libéré à 20 %, soit CHF 60'000.--. Les membres suivants composent le premier Conseil d'administration :
- Messieurs Philippe Schmittler, Président, et Claude Pilloud pour le périmètre GEDREL SA
Messieurs Guy Richard, Vice-Président, et Michel Gaudard pour le périmètre VALORSA SA
Messieurs Pierre Gasser et Romain Felber pour le périmètre STRID SA
Monsieur Pierre Tillmanns pour la Ville de Lausanne
Monsieur Marc Andlauer pour l'Etat de Vaud
- 1998 juin** Nomination de Messieurs Willy Blondel (GEDREL SA) et Roger Nicolas (VALORSA SA) au Conseil d'administration en remplacement de Messieurs Claude Pilloud et Michel Gaudard
Nomination de Monsieur Thierry Diserens en qualité de secrétaire hors conseil
- 2000 août** Monsieur Olivier Français, nouveau municipal des travaux à la Ville de Lausanne, remplace Monsieur Pierre Tillmanns au sein du Conseil d'administration
- 2001 février** Signature de la convention entre la Commune de Lausanne, GEDREL SA, VALORSA SA, STRID SA et TRIDEL SA relative à la prise en charge des déchets et à l'exploitation technique de l'usine d'incinération
- août** Libération du solde du capital-actions par nos actionnaires, soit CHF 240'000.--
- septembre** Acceptation par le peuple vaudois en votation d'une subvention cantonale de 90 millions de francs pour la construction de l'usine
- 2002 mars** A la demande du Conseil d'Etat vaudois, l'Assemblée générale accepte de supprimer le siège réservé à l'Etat de Vaud au sein du Conseil d'administration. Monsieur Marc Andlauer quitte donc sa fonction d'administrateur
- avril** Engagement de Monsieur Olivier Storz en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie électromécanique
- juin** Augmentation du capital-actions à CHF 11'000'000.-- entièrement libéré
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) au Conseil d'administration en qualité de Président en remplacement de Monsieur Philippe Schmittler
- décembre** Début des travaux de terrassement pour la construction de l'usine d'incinération sur le site de La Sallaz

- 2003 février** Début de la construction de la galerie technique reliant TRIDEL à l'usine de Pierre-de-Plan
- Engagement de Monsieur Claude Roth en qualité de directeur de projet pour la construction de l'usine, partie génie-civil
- 2004 février** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à Sébeillon en direction de la Borde et à la Borde en direction de La Sallaz
- avril** Début de la creuse du tunnel ferroviaire à la Borde en direction de Sébeillon
- novembre** Fin du gros œuvre de la construction et début du montage des équipements électromécaniques
- 2004 décembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- 2005 avril** Mise en place de la cheminée, de la génératrice et de la turbine de l'usine
- septembre** Journée « Portes ouvertes » du chantier TRIDEL
- octobre** Fin du percement du tunnel par la réunification des galeries montante et descendante
- Bouquet de chantier de l'usine
- décembre** Démission de Monsieur Thierry Diserens, secrétaire hors conseil, et nomination de Maître Nicolas Gillard en remplacement
- Nomination de Monsieur Stefan Nellen en tant qu'administrateur délégué
- 2006 janvier** Mise en service de l'usine et allumage des fours 1 et 2
- mars** 1ère livraison d'énergie thermique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- avril** 1ère livraison d'énergie électrique vers l'usine de Pierre-de-Plan
- mai** Modification statutaire sur la durée des mandats des administrateurs qui est alignée sur celle d'une législature communale vaudoise
- juillet** Fin du mandat de Monsieur Olivier Storz, chef de projet pour la partie électromécanique lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Véronique Muller

QUELQUES DATES CLÉS (SUITE)

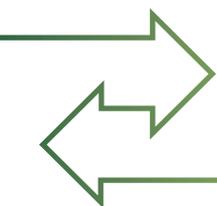
- septembre** Journée « Portes ouvertes » de l'usine en exploitation
- Inauguration officielle de l'usine suivie du Festival « Label Suisse » dans la gare de l'usine
- décembre** Fin de la procédure d'expropriation contre la Ville de Lausanne par l'acquisition du site de La Sallaz
- 2007 février** Cérémonie du 1er train empruntant le tunnel ferroviaire
- avril** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre VALORSA SA
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Marc Decrauzat (VALORSA SA), Jacques-André Mayor (STRID SA) et Jean-Philippe Petitpierre (STRID SA) en remplacement de Messieurs Guy Richard, Romain Felber et Pierre Gasser
- Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est nommé Vice-Président
- août** Les administrateurs actuels et anciens se retrouvent pour les 10 ans de la société
- septembre** Inauguration officielle du tunnel ferroviaire « Olivier Français »
- novembre** Première livraison des déchets par le train en provenance d'Allemagne
- 2007 décembre** Fin du mandat de Monsieur Claude Roth, chef de projet pour la partie génie-civil lors de la construction de l'usine TRIDEL, et de son assistante Madame Chantal Roth
- 2008 janvier** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre GEDREL SA depuis le Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- février** Première livraison des déchets par le train en provenance du périmètre STRID SA
- mai** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du Centre Intercommunal de Logistique de Malley (CIL)
- septembre** Journée « Portes ouvertes » dans le cadre de l'inauguration du m2
- 2009 janvier** Mise en service de la station de nettoyage des bennes ACTS à TRIDEL
- septembre** Signature d'une convention entre TRIDEL SA et l'Association Tunnel TRIDEL (ATT) permettant de régler le litige concernant la construction du tunnel ferroviaire
- 2010 avril** Décès de Monsieur Pierre Gasser, ancien administrateur

- juillet** TRIDEL se présente aux communes du périmètre de La Côte SADEC dans le cadre du Paléo Festival de Nyon
- décembre** Mise en service des panneaux photovoltaïques sur la toiture de la halle des fours
- 2011 janvier** Manifestation pour les 5 ans de la mise en service de l'usine et présentation du nouveau logo
- novembre** Ouverture de la route de contournement de la place de la Sallaz permettant un accès routier rapide à TRIDEL par le nord de la ville
- décembre** Un million de tonnes traitées depuis la mise en service de l'usine
- 2012 janvier** Visite des nouvelles autorités communales vaudoises à TRIDEL
- juin** Nomination de Messieurs Jean-Daniel Luthi (VALORSA SA) et Michel Pittet (GEDREL SA) en remplacement de Messieurs Willy Blondel et Jean-Marc Decrauzat
Monsieur Stefan Nellen (GEDREL SA) est réélu au poste de Président et confirmé dans sa fonction d'Administrateur délégué
Monsieur Roger Nicolas (VALORSA SA) est réélu au poste de Vice-Président et Maître Nicolas Gillard en qualité de secrétaire hors conseil
- 2013 janvier** Introduction de la taxe au sac dans de nombreuses communes vaudoises
- mars** Entrée du périmètre SADEC dans le capital-actions
Nomination de Messieurs Antonio Bilardo et Olivier Fargeon (SADEC) au sein du Conseil d'administration
- 2014 janvier** Introduction de la taxe au sac dans les périmètres de GEDERIVIERA et GEDECHABLAIS
- 2015 décembre** Modification de la ligne graphique





USINE DE VALORISATION THERMIQUE
ET ÉLECTRIQUE DE DÉCHETS



TRIDEL SA

Rue du Vallon 35 | 1005 Lausanne | Tél. 021 315 51 00 | Fax 021 315 51 10 | info@tridel.ch | tridel.ch